

ALCHÉMILLE VULGAIRE POUR PRÉPARATIONS HOMÉOPATHIQUES

ALCHEMILLA VULGARIS POUR PRÉPARATIONS HOMÉOPATHIQUES

Alchemilla xanthochlora ad praeparationes homoeopathicas

DÉFINITION

Plante entière fleurie fraîche *Alchemilla xanthochlora* Rothm. (*A. vulgaris* L. *sensu latiore*).

CARACTÈRES

Caractères macroscopiques décrits en identification.

IDENTIFICATION

L'alchémille vulgaire est une plante vivace, glabre ou pubescente, à tige rhizomateuse plus ou moins rameuse, émettant des tiges dressées grêles, à base parfois teintée de rouge, pouvant atteindre 10 cm à 30 cm de haut. Les feuilles basales sont vert-gris ou par endroits vert-brun, réniformes à presque semi-circulaires, d'un diamètre allant généralement jusqu'à 8 cm ou parfois jusqu'à 11 cm; elles comportent 7 à 9 ou 11 lobes et possèdent un long pétiole. Les feuilles caulinaires, de plus petite taille, portent à la base une paire de grandes stipules; elles comportent 5 à 9 lobes et possèdent un pétiole plus court ou sont sessiles. Les feuilles sont fortement pubescentes, notamment sur la face inférieure, et leur bord est grossièrement denté. Les jeunes feuilles sont repliées et présentent une pubescence blanc argenté, les feuilles plus âgées sont légèrement pubescentes et leur face inférieure présente un fin réseau de nervures proéminentes. Le pétiole, vert-gris à vert-jaune, est pubescent, d'un diamètre de 1 mm environ, avec un sillon adaxial. Les fleurs apétales, vert-jaune à vert clair, ont un diamètre de 3 mm environ. Le calice est surmonté d'un calicule à 4 pièces alternant avec 4 sépales de plus grande taille, subaigus à triangulaires. La fleur comporte 4 courtes étamines et un carpelle unique à stigmatte capité. La tige creuse, de couleur vert-gris à vert-jaune, est pubescente et présente des sillons plus ou moins longitudinaux.

ESSAI

Éléments étrangers (2.8.2) : au maximum 5 pour cent.

Perte à la dessiccation (2.2.32) : au minimum 60,0 pour cent, déterminée à l'étuve à 105 °C pendant 2 h, sur 5,0 g de drogue finement découpée.

SOUICHE

DÉFINITION

Teinture mère d'alchémille vulgaire préparée à la teneur en éthanol de 45 pour cent V/V, à partir de la plante entière fleurie fraîche *Alchemilla xanthochlora* Rothm., selon la technique générale de

Les prescriptions générales et les monographies générales de la Pharmacopée européenne ainsi que le préambule de la Pharmacopée française s'appliquent.

préparation des teintures mères (voir la monographie *Préparations homéopathiques (1038)* et la Précision complémentaire de l'Autorité française de Pharmacopée).

Teneur : au minimum 0,15 pour cent *m/m* de tanins, exprimés en pyrogallol ($C_6H_6O_3$; M_r 126,1).

CARACTÈRES

Aspect : Liquide brun.

IDENTIFICATION

Chromatographie sur couche mince (2.2.27).

Solution à examiner. Teinture mère.

Solution témoin. Dissolvez 10 mg d'*acide caféique R* et 10 mg d'*acide chlorogénique R* dans 40 mL d'*éthanol à 70 pour cent V/V R*.

Plaque : plaque au gel de silice pour CCM R.

Phase mobile : eau R, méthanol R, acide acétique glacial R, chlorure de méthylène R (2:3:8:15 V/V/V/V).

Dépôt : 20 µL, en bandes.

Développement : sur un parcours de 10 cm.

Séchage : à l'air.

Détection A : examinez en lumière ultraviolette à 365 nm.

Résultats A : voir ci-dessous la séquence des bandes fluorescentes présentes dans les chromatogrammes obtenus avec la solution témoin et la solution à examiner. Par ailleurs, d'autres bandes fluorescentes peuvent être présentes dans le chromatogramme obtenu avec la solution à examiner.

Haut de la plaque	
Acide caféique : une bande bleue	Une bande rouge (voisine du front du solvant) Une bande bleue
Acide chlorogénique : une bande bleue	Une bande brune Une bande brune
Solution témoin	Solution à examiner

Détection B : pulvérisez une solution de *diphénylborate d'aminoéthanol R* à 10 g/L dans le *méthanol R*. Pulvérisez ensuite une solution de *macrogol 400 R* à 50 g/L dans le *méthanol R*. Laissez sécher la plaque pendant 30 min environ. Examinez en lumière ultraviolette à 365 nm.

Les prescriptions générales et les monographies générales de la Pharmacopée européenne ainsi que le préambule de la Pharmacopée française s'appliquent.

Résultats B : voir ci-dessous la séquence des bandes fluorescentes présentes dans les chromatogrammes obtenus avec la solution témoin et la solution à examiner. Par ailleurs, d'autres bandes fluorescentes peuvent être présentes dans le chromatogramme obtenu avec la solution à examiner.

Haut de la plaque	
Acide caféique : une bande bleu-vert	Une bande jaune Une bande bleu-vert plus ou moins intense (acide caféique)
Acide chlorogénique : une bande bleu-vert	Une bande jaune Une bande bleu-vert Une bande orangée
Solution témoin	Solution à examiner

ESSAI

Éthanol (2.9.10) : 40 pour cent V/V à 50 pour cent V/V.

Résidu sec : au minimum 1,5 pour cent *m/m*.

DOSAGE

Effectuez la détermination des tanins dans les drogues végétales (2.8.14). Utilisez 12,50 g de teinture mère.

Les prescriptions générales et les monographies générales de la Pharmacopée européenne ainsi que le préambule de la Pharmacopée française s'appliquent.